

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 9 Membres représentés : 0 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 28 avril 2022

DELIBERATION N° 27 / 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 28 avril à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 22 avril 2022 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS : GAUTHIER Jean-Pierre (absent)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

Objet : *Sécurisation de la RD57 et RD57L*

Approbation de la note d'aide à la décision d'IT05 et demande de subventions

Monsieur le Maire dépose sur le bureau, à l'attention des membres du Conseil municipal, la note d'aide à la décision rédigée par IT05 pour la sécurisation de la RD57 et de la RD57L.

Il propose au conseil municipal d'étudier les propositions de travaux établis dans cette note et de l'approuver afin de réaliser les travaux de sécurisation des RD57 et RD57L en collaboration avec les services du Département.

Il expose également qu'il sera utile de solliciter des aides financières pour la réalisation de ces aménagements auprès de divers partenaires financiers.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **ACCEPTTE** de valider la note d'aide à la décision établie par IT05
- **VALIDE** le coût estimatif des aménagements proposés d'un **montant global TTC de 8 331,60 € dont 7 448,88 € à la charge de la Commune du Glaizil**
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les financeurs
- **DONNE** pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François

